

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° R-4018-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

AFFIDAVIT

Je, soussigné, **DAVE RHÉAUME**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis vice-président adjoint, Réglementation, tarification et approvisionnements gaziers, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 6^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2018 »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans les pièces déposées à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 14 juin 2018.

(s) Dave Rhéaume

DAVE RHÉAUME

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 14^e jour de juin 2018

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec